CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a adopté la loi 170, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation territoriale municipale*, pour rendre notre métropole plus concurrentielle au niveau national et international, réduire les dédoublements de ressources et de services afin de générer des économies d'échelle, pour réduire les disparités fiscales et favoriser l'équité sociale;

CONSIDÉRANT QU'en 2003 le gouvernement a adopté sous bâillon la loi 33, *Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal*, qui a créé les maires d'arrondissement dotés de pouvoirs accrus dont ceux de lever des taxes, embaucher et congédier des fonctionnaires, d'octroyer des contrats;

CONSIDÉRANT QUE cette répartition des pouvoirs entre la ville-centre et les arrondissements a affaibli Montréal divisée en 19 petits royaumes pour lesquels les élus défendent leurs pouvoirs au détriment de l'intérêt collectif générant un dysfonctionnement qui rend Montréal difficilement gouvernable;

CONSIDÉRANT QUE cette situation ne sert pas les intérêts des Montréalais qui paient plus cher pour des services disparates, inéquitables et moindres;

CONSIDÉRANT QU'il est urgent de donner au Québec une métropole capable d'accomplir efficacement ses missions élémentaires où l'expertise publique profite à tous, où l'équipement est partagé, où la structure et le fonctionnement servent les intérêts des Montréalais;

CONSIDÉRANT QUE Montréal joue un rôle crucial pour le développement du Québec;

Les soussignés demandent à l'Assemblée nationale de demander au gouvernement du Québec d'intervenir rapidement afin d'amender la Charte de la Ville de Montréal pour rééquilibrer les pouvoirs entre la ville-centre et les arrondissements dans l'intérêt des Montréalais et des Québécois.

NOM ET PRÉNOM	SIGNATURE	VILLE	CODE POSTAL

Faites signer la pétition puis faites la parvenir au SFMM **au 429, rue de La Gauchetière Est, Montréal (Québec) H2L 2M7.**